

OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de la sécurité publique (police, sapeur-pompier...), de la sécurité civile (protection civile ...) et de la sécurité privée.

PUBLIC CONCERNE

Exclusivement les élèves de 3^e domiciliés dans l'académie de Créteil disposant de bonnes conditions physiques et en mesure de répondre aux exigences de la formation.
Pour une demande d'entrée en 1^{re} pro, prendre contact avec le ou les établissements d'accueil.

PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

Constitution et transmission du dossier de candidature à l'établissement d'accueil

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
 - Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.
-  Délai d'obtention du casier judiciaire : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet**. L'extrait du casier judiciaire est à fournir au plus tard le jour des tests.

cf.
calendrier
fiche 15-1

À partir du
4 mai

À réception des avis

- Confirmation des choix dans le cadre du Service en Ligne Affectation (SLA) pour les élèves déclarés admis ou inscrits en liste complémentaire.

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Information et constitution du dossier de candidature

- Dossier à compléter pour les candidats intégrant obligatoirement l'avis motivé du chef d'établissement.
- Communication des dates des réunions d'information organisées par les établissements d'accueil.
 - La présence à cette journée constitue une **étape importante** du parcours de candidature.

cf.
calendrier
fiche 15-1

Dès le
28 mai

Suivi du vœu de 2^{de} Métiers de la sécurité: cohérence et rang dans Affelnet-Lycée

- Pour les élèves **admis**, seule la saisie en rang 1 permet de sécuriser l'admission.
- Pour les élèves **inscrits en liste complémentaire ou non admis**, formulation **obligatoire** des vœux de précautions sur d'autres spécialités

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Réunion d'information

- Organisation d'une réunion d'information concernant les exigences et les spécificités de cette formation.

Modalités d'organisation des entretiens

- Prérecrutement : entretien suivi de tests sportifs, donnant lieu à un avis motivé sur le dossier de l'élève.

cf.
calendrier
fiche 15-1

Transmission des avis aux établissements d'origine

- Justifier obligatoirement les avis « refusé ». Ces informations visent à aider et accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

Transmission des avis à la Draio - site Créteil (cf. tableau Excel – onglet 2^{de} – onglet 1^{re})

Envoi de la liste des candidats avec les avis formulés à ce.draio-prebac@ac-creteil.fr

Avant le
7 mai

PROCEDURE AU NIVEAU DE LA DRAIO-SITE CRETEIL

Voeux dans Affelnet-Lycée

- **Nouveauté** Saisie du vœu de 2^{de} Métiers de l'aéronautique pour les élèves admis ou inscrits en liste complémentaire en cas d'absence de celui-ci après la fermeture de SLA
- **Saisie de la décision finale** via le module « travail en commission » (pris, refusé...) pour chaque vœu de 2^{de} Métiers de l'aéronautique

27 mai

RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour principal Affelnet-Lycée.